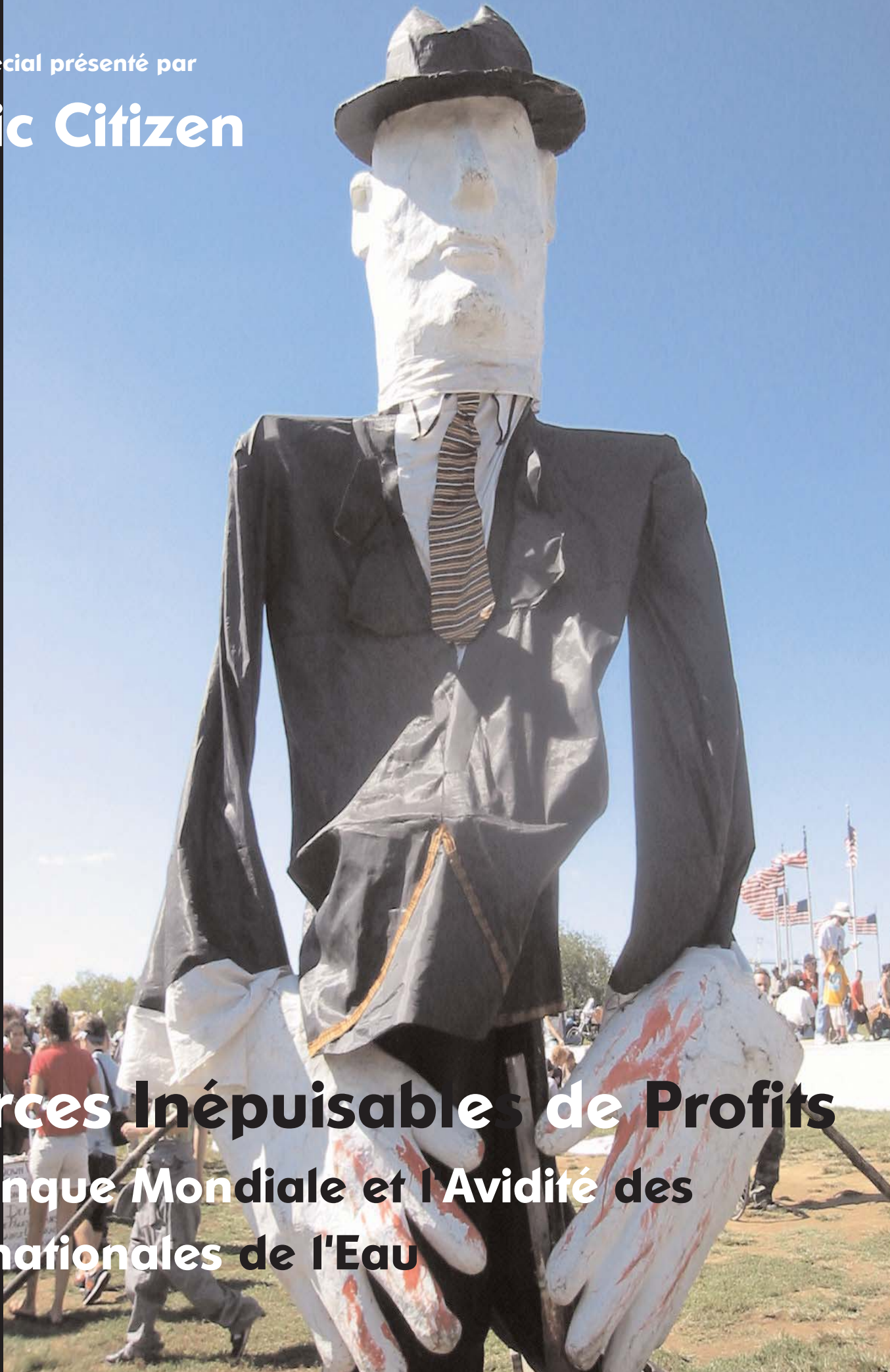


Rapport spécial présenté par

Public Citizen



Sources Inépuisables de Profits

**La Banque Mondiale et l'Avidité des
Multinationales de l'Eau**

Sources Inépuisables de Profits

La Banque Mondiale et l'Avidité des Multinationales de l'Eau

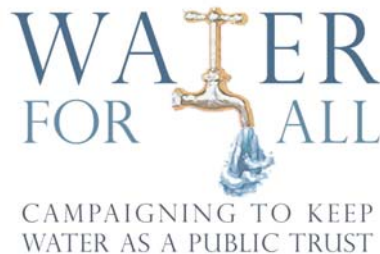
Rapport spécial présenté par
Le Programme "Masse Critique" sur l'Energie et
l'Environnement de Public Citizen

Septembre 2002

© 2002 Public Citizen. Tous Droits Réservés
Ce document peut être vu ou téléchargé au site web
www.wateractivist.org



Photo : Maj Fiil-Flynn



Water for All Campaign
215 Pennsylvania Ave. S.E
Washington, D.C. 20003
tel: 202.546.4996
fax: 202.547.7392
cmep@citizen.org
www.wateractivist.org

Water for All Campaign, California
1615 Broadway 9th floor
Oakland, CA. 94612
tel: 510.663.0888
fax: 510.663.8569
california@citizen.org
www.citizen.org/california/water



Public Citizen, fondé par Ralph Nader en 1971, est un organisme à but non lucratif de recherche, lobbying et d'action judiciaire basée à Washington, D.C. Public Citizen se fait l'avocat de la protection du consommateur et milite en faveur de la responsabilité du gouvernement et des entreprises devant les citoyens et compte plus de 150.000 membres dans tous les Etats-Unis.

Sources Inépuisables de Profits: La Banque Mondiale et l'Avidité des Multinationales de l'Eau

La Banque Mondiale rejette les critiques de plus en plus nombreuses de milliers d'organisations de la société civile à travers le monde. Selon ces dernières, les politiques de l'institution: privatisation, déréglementation, libéralisation du commerce et austérité fiscales ont des effets catastrophiques, dans les pays où elles sont appliquées, sur l'emploi, la vie des petits paysans, l'environnement, le financement de l'éducation, les soins de santé, l'eau, l'assainissement, la législation du travail et beaucoup d'autres secteurs. Alors même que les revendications des organisations de la société civile sont délibérément ignorées, les "partenariats" de la Banque Mondiale avec les grandes compagnies multinationales restent plus qu'intimes.

M. Gérard Mestrallet, Président Directeur Général de Suez, la multinationale géante de l'eau, a présenté la communication inaugurale à la conférence annuelle de la Banque Mondiale qui s'est tenue en juin. Parmi les autres participants à la conférence d'échange de personnels figuraient des dirigeants de Dow Chemical, Exxon-Mobil et Citibank. La plupart des grandes multinationales ont des programmes d'échanges de personnels avec la Banque Mondiale pour construire des "partenariats". On pourrait se demander quel rapport il y a entre ces partenariats et la mission déclarée de la Banque Mondiale de réduire la pauvreté au niveau mondial. Les fonctionnaires de la Banque Mondiale soutiennent que la promotion des investissements du secteur privé, c'est-à-dire la facilitation d'arrangements permettant à Suez d'acheter des structures publiques d'approvisionnement en eau au Ghana, en Argentine, ou aux Philippines est une bonne chose pour les pauvres. Et permettre à Exxon-Mobil d'extraire du pétrole ou du gaz en Equateur ou à Dow d'envoyer des engrais chimiques aux petits paysans d'Indonésie, c'est aussi aider les pauvres. Et

tout ceci fait partie intégrante de la politique normalement prescrite par la Banque Mondiale et connue sous le nom d'*ajustement structurel* qui préconise la privatisation, la déréglementation, la libéralisation du commerce et l'austérité fiscale. La Banque Mondiale souffre d'une crise de légitimité. Selon ses critiques, les politiques d'*ajustement structurel*, qui sont orientées vers le marché et ont été imposées au cours des deux dernières décennies, profitent en fait aux grandes multinationales et accroissent la pauvreté et l'inégalité dans le monde en développement. Les faits semblent en grande partie donner raison aux critiques.

Selon les dernières statistiques de l'ONU, la différence de revenus entre le cinquième de la population mondiale habitant les pays les plus riches et le cinquième habitant les pays les plus pauvres était de 74,1 en 1997, en net accroissement par rapport à 60,1 en 1990 et 30,1 en 1960.ⁱ

Dans les pays en développement, les taux de croissance économique et les gains en matière de mortalité infantile, d'espérance de vie, de taux d'alphabétisation et de scolarisation ont tous connu un recul au cours de la période de mondialisationⁱⁱ (1980-2000) par rapport aux progrès notés au cours des vingt années précédentes (1960-1980).ⁱⁱⁱ

La dette extérieure totale des pays en développement s'est accrue de \$90 milliards en 1970 à \$2000 milliards en 1998;

Même au sein de la Banque Mondiale, les dissensions se font jour. Le lauréat du Prix Nobel, ancien



économiste principal de la Banque Mondiale, Joseph Stiglitz, est ouvertement en désaccord avec les principes fondamentaux de l'ajustement structurel et Branco Milanovic, actuellement économiste à la Banque Mondiale, vient de publier une étude qui montre que la libéralisation du commerce accroît l'inégalité des revenus. Bien évidemment, tout cela est bien connu des organisations de citoyens à la base partout au monde qui ont souffert de l'impact de ces politiques et tentent depuis plus de deux décennies de changer l'approche FMI/Banque Mondiale. Malgré les critiques croissantes de la mondialisation des multinationales et les coups portés à la légitimité de la Banque Mondiale, l'institution s'obstine à engager, en alliance avec les multinationales de l'eau, une nouvelle ruée vers le pouvoir en vue de placer une ressource naturelle sous l'emprise de sociétés transnationales et de politiques orientées vers le marché. Le présent rapport examine une nouvelle frontière dangereuse sur laquelle empiètent les politiques de privatisation et de libéralisation de la Banque Mondiale: *l'eau*.

La Politique Hydraulique de la Banque Mondiale: d'une Politique à une autre

Dans le débat actuel sur la question de savoir comment gérer équitablement des ressources mondiales en eau potable qui sont en diminution constante, il n'est pas surprenant que la Banque Mondiale se soit alignée dans le camp de ceux qui préconisent une intensification des politiques orientées vers le marché, c'est-à-dire la privatisation des services publics, le recouvrement total des coûts, et la privatisation du droit à l'eau. Cependant, il n'en a pas toujours été ainsi. Des années 1960 jusqu'aux années 1980, la pratique standard était que les prêts de la Banque Mondiale aux gouvernements des pays en développement soient utilisés en vue de la création et du développement de structures *publiques* d'approvisionnement en eau. Les prêts de la Banque se focalisaient sur des projets de grandes

infrastructures. L'héritage le plus tristement célèbre de cette époque c'est probablement les énormes projets de barrages plus tard très controversés car ils ont déplacé des millions de personnes, détruit des vies et eu des conséquences environnementales inattendues.

Dans les années 1960 et 1970, la prescription des économistes et autres "experts" en développement était que l'investissement dans les structures de services publics et autres grands projets d'infrastructure devrait mener au décollage du développement. Le secteur hydraulique était considéré comme un "monopole naturel", ce qui écartait toute concurrence de type marché et devait soit être propriété publique, soit faire l'objet d'une réglementation étatique. Selon les thèses en cours alors "les services publics, accompagnés de la stabilité financière et de l'encouragement de l'investissement privé, contribueraient plus que tout au déclenchement du développement."^{iv}

Le revirement dans la politique de la Banque Mondiale du soutien à la propriété *publique* de l'eau à la promotion de la *privatisation* reflétait le mouvement qui poussait le monde vers l'économie de l'offre. Au cours des années 1980 et 1990, les théories dominantes soutenaient que l'état était trop omniprésent et son intervention devrait être réduite. Le secteur privé pouvait faire mieux. Il fallait éliminer les déficits budgétaires et équilibrer les budgets. Il était alors communément admis que la réglementation et le protectionnisme étatiques décourageaient l'investissement privé. La solution: la déréglementation, la privatisation et la libéralisation du commerce. Cette série de politiques a alors été connue sous le nom de Consensus de Washington et a été adoptée par la Banque Mondiale et imposée à des gouvernements à travers le monde entier sous forme de prêts d'ajustement structurel. La privatisation constitue la pierre angulaire des politiques d'ajustement structurel. La Banque Mondiale préconise la privatisation des banques, de l'industrie minière, des télécommunications, des

transports, de l'électricité et, enfin à partir des années 1990, la privatisation de l'eau a été ajoutée à la prescription de la Banque Mondiale.

Croissance et concentration de l'industrie de l'eau au niveau mondial. Le concept de privatisation de l'eau est relativement récent. En fait, on pourrait dire qu'il s'agit d'une gigantesque expérience sociale. Au cours des trois siècles passés, la plupart des services publics ont été gérés par le public. Et l'écrasante majorité des populations d'Amérique du Nord, d'Europe et du Japon reçoivent encore les services d'eau et d'assainissement de structures gérées et opérées par le secteur public. Les premières grandes privatisations du secteur eau ont eu lieu en Grande Bretagne au cours des années 1990. C'est seulement à une époque récente que la plupart des pays ont commencé à envisager la privatisation de leur secteur eau et au total seulement 5% du secteur eau du monde est actuellement géré par des sociétés privées (cependant si l'on inclut l'externalisation de petits sous-secteurs de l'alimentation en eau le chiffre est beaucoup plus élevé).^v, dans la plupart des cas les services des eaux et de l'assainissement étaient gérés par le public parce que les sociétés privées ne s'intéressaient pas à la propriété et à la gestion du secteur eau.

Qu'est-ce qui a changé? L'eau potable qui devient de plus en plus rare, situation exacerbée par la pollution, la déforestation, la croissance urbaine rapide et les changements climatiques, tous ces éléments ont poussé les grandes multinationales à reconnaître que l'eau pourrait bien être le pétrole du 21ème siècle. Elles ont pris conscience de l'extraordinaire potentiel de profits que recèle le contrôle des ressources mondiales en eau potable. Selon une prédiction faite en 1995 par Ismael Serageldin, vice-président de la Banque Mondiale la bataille pour le contrôle de l'eau provoquera "les guerres du siècle prochain". Les entreprises privées ont commencé à considérer l'eau comme une ressource naturelle lucrative et nous

voyons maintenant la croissance et la concentration des services des eaux entre les mains d'un nombre de plus en plus réduit de multinationales de plus en plus gigantesques. Les deux plus grandes multinationales de l'eau au niveau mondial sont les transnationales françaises Vivendi Universal et Suez, classées 91ème et 118ème sur la Liste Mondiale de Fortune. Ces deux sociétés contrôlent près de 40 pour cent du marché de l'eau actuel, et fournissent des services en eau ou apparentés à plus de 200 millions de clients dans 150 pays. Parmi les autres grosses pointures, on peut compter le géant allemand de l'eau RWE AG, Severn Trent (Britannique), et Bouygues SAUR (France).

Les principales sociétés américaines ont toutes été rachetées par les cinq grands au cours des deux années passées – Vivendi Universal a racheté USFilter, Suez a racheté United Water et RWE AG a racheté American Water Works. Les dimensions gigantesques du marché mondial de l'eau – estimé à près de 4000 milliards de dollars US par an – ainsi que son potentiel de croissance entraîneront des manœuvres agressives de la part des grandes multinationales de l'eau pour contrôler le secteur au cours des années à venir.

La Banque Mondiale et le FMI fournissent de nouvelles opportunités d'affaires aux multinationales de l'eau en exigeant de gouvernements endettés et à court d'argent partout dans le monde la privatisation de leurs systèmes d'approvisionnement en eau comme condition pour les prêts et l'allègement de la dette.



Les politiques de la Banque Mondiale en matière d'eau et d'assainissement: ce qui ne va pas

Alors que pour la plupart des américains il suffit d'ouvrir le robinet pour que l'eau se mette à couler, dans beaucoup de pays en développement, plus du tiers de la population n'a pas accès à l'eau potable et à un prix abordable. Au niveau mondial, plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et à un prix abordable. Près de 2,4 milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'assainissement corrects. Chaque année, plus de cinq million de personnes, surtout des enfants, meurent de maladies diarrhéiques telles que le choléra et la dysenterie, du fait qu'elles n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement.^{vi}

La réaction de la Banque Mondiale à cette crise de santé publique n'a pas consisté en la fourniture de nouvelles ressources et d'assistance technique aux

gouvernements en vue de la réorganisation, la restructuration, la réhabilitation et du développement des services publics en matière d'approvisionnement en eau. Au contraire, la Banque Mondiale utilise sa puissance pour fournir de nouvelles opportunités d'affaires aux multinationales de l'eau.

Elle prescrit la *privatisation de l'eau* et le *recouvrement total des coûts* comme conditions des prêts pour l'eau et l'assainissement dans le cadre de l'ajustement structurel. Selon la Banque, le secteur privé est le mieux à même de fournir les ressources financières et l'expertise nécessaires à la résolution de ces problèmes.

La Banque Mondiale et le recouvrement total des coûts. La conditionnalité pour beaucoup de prêts de la Banque Mondiale c'est le remplacement par les gouvernements du financement public des services des eaux par une politique de promotion du recouvrement total des coûts. Recouvrement total des

TABLEAU 1: Prêts eau et assainissement de la Banque Mondiale pour l'exercice 2001

Pays	Montant total du prêt (millions \$)	% du budget total	Conditionnalité du recouvrement total des coûts	Conditionnalité de la privatisation	Les deux conditionnalités
Burkina Faso	70	12.6	X	X	X
Comores	11.4	2.1	X	X	X
Equateur	32	5.8		X	
Inde	65.5	11.8	X	X	X
RFY de Macédoine	29.3	5.3	X	X	X
Niger	48	8.7		X	
F. de Russie	122.5	22.1	X		
Sénégal	125	22.6	X		
Ukraine	24.3	4.4	X		
Uruguay	6	1.1		X	
R. du Yémen	20	3.6		X	
Total	554	100.0	80.9%	51	31.8

Source: Banque Mondiale, Documents d'Information Projets et Rapport Annuel de la Banque Mondiale, 2001.

coûts signifie le paiement par le consommateur de frais qui serviront à amortir le coût total d'exploitation et de maintenance du service des eaux. Dans certains cas, ces frais peuvent aussi couvrir les coûts d'investissement, ou les coûts de construction et développement des infrastructures (canalisations, installations de traitement et de stockage, etc.). Le FMI et la Banque Mondiale ne s'intéressent qu'à l'élimination des déficits budgétaires (tout en s'assurant que le service de la dette est bien payé); ils conseillent donc généralement aux gouvernements de réduire les financements publics tout en mettant en œuvre une politique de recouvrement total des coûts. En 2001, les prêts de la Banque Mondiale pour l'eau et l'assainissement avec mise en œuvre accrue de mesures de recouvrement total des coûts représentaient plus de 80 pour cent des prêts approuvés. (Voir Tableau 1 et Appendice A). Par ailleurs et par contraste, il est important de faire remarquer que le financement public des services des eaux et de l'assainissement est une pratique commune aux Etats-Unis.

Le recouvrement total des coûts a un coût social élevé. Lors que l'eau revient plus cher et devient donc moins accessible, les femmes et les enfants, qui supportent la plus grande charge des tâches ménagères quotidiennes, doivent se déplacer sur de plus grandes distances et travailler encore plus dur pour chercher de l'eau. Le coût de l'eau traitée conduit souvent les populations à avoir recourt à l'eau des fleuves et rivières polluées, ce qui crée le risque de maladies diarrhéiques, dont le choléra et aussi de maladies parasitaires. Dans les pays en développement, beaucoup de gens n'ont pas l'eau courante. Ceux qui sont à l'extérieur du système de l'eau courante doivent se rabattre sur les camions citernes au coût prohibitif ou alors des rivières et des lacs qui peuvent être pollués. Ceux qui n'ont pas d'eau courante achètent généralement à un coût exorbitant leurs seaux et barils d'eau traitée. Au Ghana, après que le FMI et la Banque Mondiale aient imposé une hausse de 95 pour cent des tarifs de

l'eau en mai 2001, trois seaux d'eau coûtaient presque 20 pour cent du revenu familial minimum. En Inde, certains ménages pauvres dépensent jusqu'à 25 pour cent de leurs revenus pour l'achat d'eau. A Lima, au Pérou, les habitants des quartiers pauvres paient jusqu'à \$3 par mètre cube d'eau – alors qu'aux Etats-Unis, on paie en moyenne moins de \$0.50 pour la même quantité d'eau.^{vii}

Dans les pays en développement, les maladies d'origine hydrique constituent en général la seconde cause de morbidité et de mortalité. Les maladies diarrhéiques dues à des agents pathogènes telles que le choléra, l'Ecoli, la shigella, amibiase et la giardiase comptent pour plus de la moitié de toutes les visites cliniques. L'accroissement du prix de l'eau réduit l'accès à l'eau potable propre et à un prix abordable. Les familles se voient forcées de procéder quotidiennement à des arbitrages entre l'eau potable, la nourriture, les vêtements, les frais de scolarité et les soins de santé. En Afrique du Sud, la hausse du prix de l'eau a conduit à des interruptions dans la fourniture d'eau pour les gens qui étaient trop pauvres pour payer, ce qui a eu pour résultat l'éclatement d'une épidémie de choléra au KwaZulu-Natal, selon le Ministre de l'Hydraulique et de la Foresterie (octobre 2000).^{viii}

De même, le virus de Guinée, maladie due à l'eau, a réapparu dans une région du Ghana où les projets eau et assainissement de la Banque Mondiale exigent des communautés rurales une contribution exorbitante comme condition à l'installation de colonnes d'alimentation et de forages.

La politique de recouvrement total des coûts constitue une mauvaise politique sanitaire. Dans les pays en développement où le revenu quotidien de la majorité de la population n'atteint pas US\$2, imposer le



recouvrement total des coûts et augmenter le prix de l'eau ne fait que placer inutilement un fardeau insupportable sur les épaules des pauvres et constitue un obstacle supplémentaire à l'obtention d'eau potable et à un prix abordable.

C'est le financement public et non pas le recouvrement total des coûts qui va assurer l'accès universel à l'eau potable. Aux Etats-Unis et dans beaucoup de pays européens,^{ix} on admet la responsabilité des gouvernements en ce qui concerne le financement public de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement. Aux Etats-Unis et en Europe une grande partie de la population pauvre était exclue des services d'eau et d'assainissement au début du 19^{ème} siècle. Cependant, dès la fin du siècle, le choléra et d'autres problèmes de santé publique ont poussé les gouvernements à consentir les investissements publics nécessaires en vue d'assurer l'accès universel aux services d'eau potable et d'assainissement.

Aujourd'hui, les habitants des Etats-Unis et de l'Europe considèrent comme un droit fondamental le principe de l'accès universel aux services d'eau et d'assainissement.

Il existe des inégalités économiques, politiques et sociales excessives entre pays développés et en développement qui ont constitué un obstacle à l'extension de ce droit à beaucoup de pays du sud. Les fonctionnaires et les universitaires travaillant dans le domaine de la santé publique ont noté que les gouvernements des pays en développement payent un coût élevé pour les services de santé publique supplémentaires et la perte de productivité humaine due aux déficiences des services d'eau et d'assainissement.^x Le fardeau est particulièrement lourd pour les femmes et les filles. Dans beaucoup de zones rurales, les femmes consacrent en moyenne entre un quart et un tiers de leur temps à chercher de l'eau.^{xi} Selon les chercheurs dans le domaine de la santé publique, le développement de l'accès à l'eau comporte des avantages humains et économiques si considérables qu'il serait rentable d'envisager que les gouvernements l'assurent même à perte, quitte à le faire subventionner par les secteurs qui en tirent

profit. Il y a plusieurs façons de collecter des fonds publics en vue du financement de systèmes d'eau et d'assainissement. En plus des taxes, obligations et prêts bancaires, le secteur eau peut assurer le financement de l'accès universel à travers des subventions croisées entre les habitants des zones urbaines et rurales, les consommateurs d'eau des zones résidentielles, de l'industrie et de l'agriculture, entre les différentes classes d'usagers habitant les zones résidentielles, et entre les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

La Banque Mondiale et la privatisation de l'eau

La politique de la Banque Mondiale consistant à imposer le recouvrement total des coûts qui a été discutée ci-dessus, est souvent une première étape vers la privatisation. La hausse du prix de l'eau après la privatisation pourrait jeter le discrédit sur le processus et créer des problèmes au plan social. Dans plusieurs des premières expériences de privatisation (Manille et Buenos Aires), les prix de l'eau à la consommation ont subi, avant la privatisation, une hausse telle que les nouveaux exploitants privés ont été à même de procéder à une baisse.

Il existe toute une variété de nouvelles formes de privatisation de l'eau. Traditionnellement, le terme de privatisation fait référence à la cession totale d'actifs ou la vente des actifs de l'état. Cependant, la privatisation peut également signifier le transfert d'une partie des responsabilités de l'état à des compagnies du secteur privé pendant une période de temps donnée. A défaut de la vente de tous les actifs, il peut y avoir bail, contrats de gestion, contrats de service, externalisation, BOTs (Build Operate and Transfer) et BOOTs (Build, Own, Operate and Transfer).

TABLEAU 2: *Privatisation de l'eau: Formules juridiques communément adoptées*

	Sources de revenus de la société	Contrôle de la force de travail	Contrôle de la structure des prix	Responsable des infrastructures et du développement	Durée du contrat	Contrôle des actifs
Contrat de gestion	Somme fixe pour service de gestion	Revient à l'état	Revient à l'état	Revient à l'état	Variable. Souvent plus courte que bail ou concession	Revient A l'état
Bail	La société tire ses revenus Des factures payées par les consommateurs	Cédé à la société privée	Société privée avec supervision de l'état	Variable	10-30 ans	Remains with state
Cession totale des actifs	La société tire ses revenus Des factures payées par les consommateur	Cédé à la société privée	Société privée avec supervision de l'état	Société privée	Permanent	Les actifs reviennent à la société privée à la fin du contrat

La Banque Mondiale a tenté de calmer les inquiétudes concernant la privatisation de l'eau en insistant sur le fait que le nombre croissant d' "arrangements" avec les grandes transnationales de l'eau ne constituent pas réellement de la privatisation – étant donné qu'il ne s'agissait le plus souvent pas de cession totale d'actifs. La Banque Mondiale préfère les termes de Participation du Secteur Privé (PSP) ou Partenariats Public Privé (PPP). En fait, il semble que les grandes multinationales de l'eau préfèrent de plus en plus les contrats de bail, de gestion ou de service touchant directement à la source de revenus au lieu de s'encombrer de la responsabilité des coûts d'investissements en matière d'infrastructures

Impact social de la privatisation de l'eau. La privatisation de l'eau est une expérience sociale radicalement nouvelle. La plupart des grandes expériences de privatisation de l'eau datent de moins d'une décennie, mais il paraît clair qu'elles suivent le modèle de privatisation des autres secteurs des services – pas d'engagement à faciliter l'accès des consommateurs à bas revenus, inégalités dans la qualité du service basées sur la capacité à payer, les interruptions du services, une faible surveillance réglementaire, et l'absence de responsabilité devant les consommateurs locaux.^{xii}

Les entreprises du secteur privé sont organisées pour faire des profits, non pas pour atteindre des objectifs à caractère social tels que l'accès universel aux services d'eau et d'assainissement. Dans la plupart des pays en développement, où la majorité des habitants ont des revenus inférieurs à US\$2 par jour, les entreprises du secteur privé sont incapables de satisfaire aux exigences de profits des actionnaires tout en fournissant une couverture universelle de qualité acceptable et à des prix abordables. Les prix de l'eau grimpent et des secteurs considérables de la population aux bas revenus ne sont pas desservis. Les entreprises du secteur privé ont peu de motivation pour ce qui est de satisfaire au besoin fondamental d'étendre l'accès à l'eau potable lors que de larges secteurs de la population vivent dans la pauvreté. Les coûts d'investissement sont trop élevés pour l'installation de systèmes d'eau courante et les flux de revenus prévus sont trop bas.

L'expérience sociale est encore relativement nouvelle, mais il y a déjà un grand nombre d'échecs qui peuvent servir de leçon.^{xiii} A



Cochabamba, en Bolivie, la concession de 40 ans signée avec Bechtel a fait grimper le prix de l'eau à 20 pour cent des revenus familiaux, ce qui a causé une révolte populaire écrasée par l'armée avec comme conséquence six morts parmi les résidents. Lors que les projets de privatisation échouent et que les sociétés plient bagages, comme dans le cas de la Bolivie, les accords commerciaux internationaux peuvent exposer les gouvernements à des procès et au paiement d'indemnités exorbitantes. La garantie par le secteur public des risques de l'investissement privé peut avoir des effets dévastateurs sur l'économie et le bien-être social au cas où le partenaire n'honore pas ses dettes. Le cas s'est présenté avec les projets ratés de Tucuman, en Argentine, où un boycott du paiement a poussé la société privée (Vivendi) à partir et également à Dolphin Coast, en Afrique du Sud, où les termes du contrat interdisaient le taux de rendement considéré comme nécessaire. A Manille, les baux de 25 ans accordés en 1997 à deux entreprises du secteur privé ont constitué la plus grande privatisation du secteur eau du monde. Manila Water (en co-propriété entre Bechtel et la famille Ayala) et Maynilad Water (en co-propriété entre Ondeo/Suez et la famille Lopez) sont engagés dans une bataille avec les organes de régulation et des fonctionnaires sur des hausses de prix controversées telles que la proposition de "mécanisme automatique d'ajustement des prix" qui établirait un rapport entre les prix de l'eau à la consommation et les fluctuations du taux de change.

Mécanismes de coercition: la Banque Mondiale impose la volonté des multinationales

Conditionnalités. La puissance et l'influence de la Banque Mondiale et autres institutions financiers internationales s'appuient surtout sur les conditionnalités des prêts et les "conseils sur la politique à suivre," plutôt que sur la véritable valeur monétaire des emprunts dans le secteur de l'eau. Les investissements dans le secteur eau et apparentés

constituent à peu près 14% du portefeuille total de la Banque Mondiale.

A la fin de l'exercice fiscal 2001, la Banque Mondiale avait des engagements de prêts dans les secteurs eau et apparentés de près de \$20 milliards, soit \$4.8 milliards pour l'hydraulique urbaine et l'assainissement, \$1.7 milliards pour l'hydraulique rurale et l'assainissement; \$5.4 milliards pour l'irrigation et le tout-à-l'égout; \$1.7 milliards pour l'énergie hydroélectrique, et \$3 milliards pour les projets environnementaux touchant à l'eau.^{xiv}

La véritable influence des institutions financières internationales dans la tendance vers la privatisation de l'eau dans les pays en développement n'est pas perceptible à travers les montants des prêts, mais plutôt par l'examen des conditions de prêt du FMI et de la Banque Mondiale. Une étude aléatoire des 40 prêts FMI approuvés en 2000, a révélé 12 accords de prêt avec des pays qui comprenaient les conditions de privatisation et/ou de recouvrement des coûts.^{xv} Les prêts de la Banque Mondiale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement avec la conditionnalité de privatisation ont représenté 50 pour cent des projets approuvés en 2001. (Voir Tableau 1 et Appendix A.) Malheureusement, beaucoup des conditionnalités attachées aux prêts de la Banque Mondiale dans la cadre de l'ajustement structurel, généralement les plus gros des prêts de la Banque Mondiale en termes monétaires, ne sont pas révélées au public.

Cependant, étant donné la tendance générale de la Banque, on peut supposer que de nombreux prêts d'ajustement structurel comprennent également les conditionnalités de privatisation de l'eau et de recouvrement total des coûts. Une nouvelle forme de prêt d'ajustement structurel, maintenant appelé dans un style très orwellien Prêts d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PARP), est portée à l'attention du public. On y voit que la privatisation de l'eau fait partie intégrante du programme de réforme des politiques. Deux sur les trois PARP qui ont été approuvés à ce jour, ceux de l'Ouganda et du

Burkina Faso, comprennent la privatisation de l'eau.^{xvi}

Le nombre de prêts FMI avec la conditionnalité de la privatisation de l'eau est hautement significatif. Il s'agit-là de la plus influente des institutions financiers internationales. Le non-respect des conditionnalités des prêts FMI peut influencer non seulement le flux des prêts FMI, mais aussi le "sceau d'approbation" des prêts du FMI qui régule l'accès au crédit multilatéral, au crédit bilatéral, à l'aide, et également les flux d'investissements du secteur privé. Les gouvernements des pays en développement, pleins d'enthousiasme; et parfois avec un besoin désespéré de prêts extérieurs, adoptent souvent les prescriptions du FMI et de la Banque Mondiale à l'issue de négociations secrètes derrière des portes closes à l'insu ou sans le consentement de leurs citoyens.

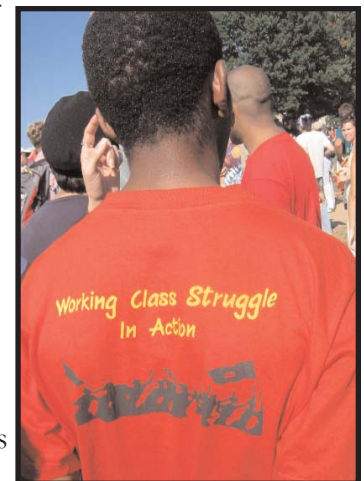
Des pays endettés et à court d'argent sont poussés à vendre leurs actifs publics, y compris les services publics de l'eau, afin de se faire rapidement de l'argent nécessaire à leur survie et au paiement du service de la dette.

La SFI et l'AMGI, bras armés des multinationales à la Banque Mondiale

Aujourd'hui, la Banque Mondiale tente désespérément de vendre son image comme celle d'une institution dévouée à la lutte contre la pauvreté. Le Département des Relations Publiques espère tenir bien caché le fait que le Groupe de la Banque Mondiale compte en son sein deux agences fournissant des prêts, des garanties et de l'assistance technique surtout aux grandes sociétés: il s'agit de la Société Financière Internationale (SFI) et de l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI). La Société Financière Internationale (SFI) prétend "promouvoir l'investissement privé durable dans les pays en développement comme moyen de réduire la pauvreté et d'améliorer la vie des populations."^{xvii} La SFI a un énorme portefeuille de

prêts et de garanties pour les sociétés du secteur privé investissant dans les infrastructures et services publics (\$1.2 milliards.) La majeure partie de cet investissement va dans les télécommunications et l'énergie, avec seulement \$150 millions actuellement dans les infrastructures du secteur eau. Selon la SFI, l'investissement privé dans le secteur eau est en retard de dix ans par rapport à celui dans l'énergie ou les télécommunications. "Des tarifs politiquement sensibles, les possibilités limitées de concurrence, la lente rotation du capital exigeant un financement de la dette à long terme, et un mélange détonnant de monnaies, d'informations, de risques pays ou autres demandent beaucoup de tact et d'attention si l'on veut réussir la participation privée."^{xviii} Les potentialités de l'investissement privé dans le secteur eau dépendent de réformes substantielles des structures juridiques, réglementaires, et institutionnelles. Le Group de la Banque Mondiale contribue à la promotion de ces réformes, non seulement en s'appuyant sur les conditionnalités des prêts, mais aussi directement à travers ses Services Consultatifs du Secteur Privé (SCSP) et son Service Consultatif pour l'Investissement Extérieur (SCIE) Les SCSP et le SCIE conseillent les entreprises et les gouvernements en matière de politiques à suivre, mise en œuvre des transactions, privatisation et climat de l'investissement.

Quant à l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI), elle apporte son assistance aux grandes sociétés des eaux dans l'élimination de quelques-uns des facteurs-clés qui font obstacle à la croissance des investissements privés dans le secteur eau. L'AMGI, agence de la Banque Mondiale qui publie le site web "Privatization Link," est une salle de vente aux enchères virtuelle pour les



sociétés publiques des pays en développement et d'Europe de l'Est, et est spécialisée dans la fourniture d'assurance contre les risques politiques aux investisseurs privés.^{xix} L'AMGI vient de signer sa première garantie pour un projet hydraulique à Guayaquil, en Equateur. International Water Services B.V. des Pays-Bas, (une filiale de Bechtel) a signé un contrat de concession de 30 ans pour le service des eaux de Guayaquil avec une garantie de \$18 millions de l'AMGI, y compris une garantie de bonne exécution, afin de protéger la société contre l'expropriation, la guerre, les émeutes, et les ruptures de contrat. Cette première garantie AMGI pour un gros projet eau servira de modèle pour l'industrie d'assurance contre le risque politique.

En général (et jusqu'à la mise en oeuvre de la réforme juridique et réglementaire prévue et l'atténuation des facteurs de risque), les multinationales de l'eau s'intéressent moins aux grands investissements dans les infrastructures du secteur eau et assainissement des pays en développement, et beaucoup plus aux baux à plus court terme, aux contrats de gestion et de service. Avec l'aide de créanciers et de bailleurs bilatéraux et multilatéraux, les gouvernements des pays en développement continuent à investir dans le développement, la modernisation et la réhabilitation des infrastructures du secteur eau et assainissement. En vue d'attirer l'investissement privé, la Banque Mondiale et les banques régionales de développement conseillent d'adopter la politique du "découplage," – séparation des parties rentables et non-rentables des services du secteur eau et assainissement. Les secteurs non-rentables, grandes infrastructures, traitement des eaux usées, et hydraulique rurale, vont rester dans le secteur public. Ce sont-là des domaines où les grandes multinationales de l'eau ne voient pas de profits faciles.

Cette nouvelle forme de privatisation de l'eau met l'entreprise en prise directe avec les secteurs rentables "découplés", surtout le consommateur urbain payant, sans qu'elle ait à s'encombrer de la responsabilité des

coûts d'infrastructure. Et c'est là que se trouve le potentiel de profits. Les gouvernements continuent à déverser de l'argent sur les infrastructures du secteur eau grâce à des prêts d'origines multilatérales, bilatérales et commerciales, et accumulent des montagnes toujours croissantes de dettes alors même que des entreprises du secteur privé engrangent des profits à travers des baux, et des contrats de gestion et de service, et rapatrient ces profits dans leurs pays d'origine. La Banque Mondiale et les banques régionales de développement encouragent, dirigent et gèrent ces opérations des multinationales de l'eau en utilisant leur influence politique, des avis sur les politiques à suivre et des pressions directes à travers les conditionnalités. Et ceci, selon eux, est bon pour les pauvres.

Le CIRLI: Le bras juridique de la Banque Mondiale protège les investisseurs privés. Une autre agence peu connue de la Banque Mondiale est le Centre International pour le Règlement des Litiges en matière d'Investissement (CIRLI), créé en 1966.

...le souci dominant de la banque dans la création du CIRLI était qu'une institution spécialement conçue pour faciliter le règlement des litiges en matière d'investissement entre les gouvernements et les investisseurs étrangers pourrait contribuer à l'accroissement des flux d'investissements internationaux.^{xx}

Le CIRLI est la nouvelle institution juridique internationale de la Banque Mondiale, placée à un niveau plus élevé que les systèmes judiciaires nationaux, et destinée à défendre les intérêts et étendre les droits des investisseurs privés transnationaux. Des dispositions imposant l'arbitrage du CIRLI se trouvent généralement dans les contrats d'investissement entre entreprises privées et gouvernements. L'accord préalable par les gouvernements de se soumettre à l'arbitrage du CIRLI figure dans près de vingt codes des investissements et plus de 900 traités bilatéraux d'investissement (TBI.) L'arbitrage par le CIRLI

constitue également un mécanisme majeur de résolution des litiges prévu par différents traités multilatéraux de commerce et d'investissement tels que l'Accord sur la Liberté du Commerce en Amérique du Nord (NAFTA), l'Accord sur la Liberté du Commerce de Cartagena et le Protocole d'Accord d'Investissement de Colonia du MERCOSUR.

En imposant l'arbitrage du CIRLI, les traités bilatéraux et multilatéraux de commerce et d'investissement permettent, pour l'essentiel, à des investisseurs étrangers d'engager une procédure arbitrale contre des états souverains. Ces traités de commerce et d'investissement protègent également les transnationales étrangères contre l'expropriation, et le plus souvent accordent le statut national et de nation privilégiée. Bechtel, chassé de Cochabamba, en Bolivie, à la suite d'une révolte populaire contre la privatisation de l'eau en 2000, a porté plainte contre le gouvernement bolivien en exigeant \$25 millions de dédommagement pour les pertes en profits. Bechtel a porté l'affaire devant le CIRLI où elle attend actuellement d'être examinée. Etant donné le retentissement de cette affaire au niveau international et l'infamie qui entoure les actions de Bechtel en Bolivie, il sera probablement difficile aux arbitres du CIRLI de juger en faveur de Bechtel sans que le monde entier y voit du favoritisme à l'égard d'un investisseur privé.

Le cadre intégré : le FMI la Banque Mondiale et l'OMC travaillent la main dans la main pour promouvoir le programme des multinationales. Le FMI, la Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ont développé un certain nombre de mécanismes formels contenus dans le "Cadre Intégré" – pour garantir ce qu'ils appellent la "cohérence des politiques" dans leurs initiatives. Le principe fondamental de ce programme "cohérence des politiques", c'est la restructuration des lois et institutions nationales pour permettre l'entrée des grandes entreprises, le rapatriement des bénéfices et la protection de l'investissement privé tant qu'il est

dans le pays. C'est ce que la Banque Mondiale et l'OMC appellent les questions "hors frontières" que l'on peut trouver dans les structures juridiques et institutionnelles ainsi que les systèmes réglementaires nationaux des pays en développement.

Les grandes multinationales de l'eau, qui ne sont en rien différentes des autres transnationales, désirent vivement voir mettre en place des lois et réglementation concernant l'entrée et le rapatriement des biens, services et capitaux qui leur soient favorables. Les prêts d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale comprennent souvent des conditionnalités imposant aux gouvernements qu'ils libéralisent les lois ou réglementations sur le contrôle du capital, les restrictions sur les transferts de capitaux et autres dispositions gouvernant la conversion ou le transfert des monnaies locales. Alors que les accords commerciaux sont communément considérés comme les principaux mécanismes du programme "liberté du commerce", les conditionnalités du FMI et de la Banque Mondiale ont également été les principaux instruments utilisés pour saper les taxes à l'importation, les droits de douane, et les barrières tarifaires et non tarifaires gênantes pour le commerce privé transfrontalier. Les prêts de la Banque Mondiale pour la restructuration du secteur eau, et les autres prêts comprenant une grande composante infrastructurelle, contiennent souvent des clauses spéciales supprimant les droits et taxes à l'importation - ce qui permet aux entreprises étrangères d'économiser des millions de dollars (et du coup prive les pays en développement de revenus dont ils ont le plus grand besoin) La Banque Mondiale préconise une totale "modernisation" du cadre juridique et institutionnel d'un pays pour les services d'approvisionnement en



eau et de traitement des eaux usées comme partie intégrante du processus de restructuration du secteur eau. Parmi les réformes juridiques, réglementaires, et institutionnelles “hors frontières” les plus communément préconisées par la Banque Mondiale dans le cadre de la restructuration du secteur eau figurent : (1) la définition et la mise en place des droits et permis touchant à l'eau ; (2) des réformes juridiques et réglementaires accordant aux opérateurs du secteur privé un traitement égal à celui des prestataires du public ; (3) la séparation des fonction de réglementation et d'exploitation, et le développement d'une fonction de réglementation indépendante et autonome ; (4) la création de structures tarifaires basées sur le recouvrement total des coûts et le réajustement automatique sur le taux d'inflation; (5) la décentralisation des services de l'hydraulique rurale du contrôle national au contrôle local ; (6) “le découplage” ou séparation des secteurs rentables et non rentables du services des eaux ; et (7) des traités bilatéraux d'investissement pour protéger les droits de l'investisseur étranger. Toutes ces réformes peuvent faire l'objet de controverses dans le cadre de la vie politique nationale et beaucoup d'entre elles peuvent avoir un impact négatif sur l'accès à l'eau potable et à un prix abordable, en particulier pour les populations aux bas revenus, ainsi que sur le droit à l'eau des petits paysans.

Les conseils sur la politique à adopter et les conditionnalités des prêts de la Banque Mondiale dans beaucoup de pays (Ghana, Nicaragua, Mozambique, pour n'en citer que quelques-uns) comprennent des réformes institutionnelles préconisant la création d'organes de régulation indépendants et autonomes des services publics. Il s'agit-là d'une conséquence de critiques (surtout de privatisations ratées en Russie et en Europe de l'Est) qui sont arrivées à la conclusion que pour réussir la privatisation, il faut un “séquençage” approprié dont la réforme institutionnelle et réglementaire constitue l'étape préliminaire.

Les réformes qui préconisent la création d'organes

indépendants et autonomes ont un lien avec l'objectif de promotion de tarifs de recouvrement total des coûts et aux mécanismes d'ajustement automatique.^{xxi} Un organe indépendant de régulation des services publics donne de la crédibilité, et des mécanismes de mise en œuvre et d'exécution, au projet de promotion de tarifs de recouvrement total des coûts et de mécanismes d'ajustement automatique. Mais quel peut être le degré d'indépendance et d'autonomie d'un organe de régulation des services publics, dans de petits pays en développement, étant donné la puissance et l'influence d'acteurs étrangers tels que les institutions financières internationales et les multinationales de l'eau? Au Ghana, on peut facilement trouver un exemple typique montrant les limites de l'indépendance en matière de régulation. Les récentes conditionnalités d'un prêt FMI ont imposé à la Commission ghanéenne de Régulation des Services Publics (la PURC, créé en réponse à un conseil sur les politiques à suivre de la Banque Mondiale) de développer une stratégie en vue de la réalisation du recouvrement total des coûts dans les services publics, et de mettre en œuvre des formules d'ajustement automatique des tarifs pour l'eau et l'électricité.^{xxii}

Les droits du privé sur l'eau : L'eau est-elle un bien économique ou un droit de l'homme?

La Banque Mondiale joue un rôle crucial dans la promotion de nouveaux cadres juridiques qui encouragent le titrage de l'eau, sa transformation en “matière première”, et les droits du privé sur l'eau. Selon un modèle courant, la Banque cite le Chili comme étant le modèle même de la réforme néolibérale. D'après les officiels de la Banque la focalisation actuelle sur les droits du privé sur l'eau vient de l'expérience du Chili, qui commercialise le droit à l'eau depuis 1981. La Banque Mondiale reconnaît ouvertement l'étendue de la résistance

populaire à sa position sur les droits du privé sur l'eau, en déclarant:

Un grand obstacle à l'attribution de droits sur l'eau, c'est la réticence des emprunteurs (gouvernements des pays en développement) à abandonner le contrôle exercé sur l'eau - beaucoup d'emprunteurs craignent que l'attribution de ces droits ne conduisent à des monopoles privés. La plupart de ces craintes sont sans fondement.^{xxiii}

La Banque Mondiale fait actuellement des recherches au Pakistan, en Inde et dans d'autres pays afin d'étudier des exemples de réussite dans la commercialisation des droits sur l'eau et d'identifier des cadres juridiques et réglementaires modèles. Les recommandations de la Banque Mondiale sur les politiques à suivre ont joué un rôle de premier plan dans le développement de la nouvelle législation sur l'eau en Afrique du Sud, en Namibie et au Zimbabwe qui comprend des éléments de transformation de l'eau en matière première et une conception de l'eau comme bien économique^{xxiv} Il y a également les projets pilotes actuels de la Banque Mondiale au Mexique et au Brésil qui ont pour objectif d'identifier et d'enregistrer les droits du privé sur l'eau. La recherche et les projets pilotes de la Banque Mondiale sont ensuite mis à contribution dans de futures recommandations sur les politiques à suivre ainsi que les conditionnalités des prêts.

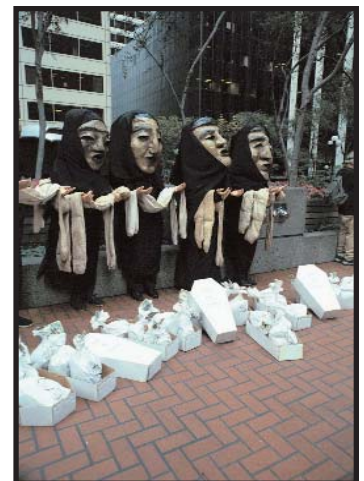
La Banque de connaissances. La Banque occupe au sein de l'establishment du développement une place centrale qui lui permet d'exercer une influence extraordinaire dans la détermination des "bases des politiques à suivre" dans tous les domaines de l'économie du développement. Il n'est pas surprenant que la Banque Mondiale ait joué un rôle international clé dans le développement et la promotion de théories et pratiques basées sur le marché pour la gestion des ressources en eau. Le projet transformation en matière première et privatisation de l'eau commence avec la nécessité de

reconditionnement de l'eau sous forme de "bien économique." Du point de vue philosophique, le concept de "gratuité de l'eau" constitue une menace. Comme le disent les fonctionnaires de la Banque Mondiale: "il y a encore du travail à faire avec les dirigeants politiques de certains gouvernements pour les éloigner du concept de l'eau gratuite pour tous."^{xxv}

Au cœur même du projet néo-libéral dans le domaine de l'eau se trouve le concept de "trouver les bons prix." Dans l'entendement de la Banque Mondiale, trouver les bons prix signifie accepter l'idée que les prix à la consommation doivent permettre le "recouvrement total des coûts," (coûts d'exploitation et de maintenance) ou parfois, "les coûts moyens" (coûts d'exploitation, de maintenance et d'investissement.) Dans les deux cas, le rôle de l'état en tant que garant de l'accès universel à un besoins humain fondamental et un droit humain fondamental, l'eau, est radicalement remis en question. Si les populations acceptent que l'eau soit un "bien économique" plutôt qu'un "bien social" ou un droit humain, le rôle du secteur public et du financement public et des subventions croisées pourra plus facilement être remis en question. Le consommateur dit payer le prix du marché ou se voir infliger des interruptions de service.

L'imposition du recouvrement total des coûts ou d'un "prix du marché" pour l'eau signifiera que le riche pourra utiliser l'eau et la gaspiller autant qu'il voudra, pourvu qu'il soit en mesure de payer, alors que le pauvre continuera à souffrir du nonaccès à l'eau.

La Banque Mondiale reconnaît aussi que le "recouvrement total des coûts" et le concept de l'eau comme bien économique n'est pas largement accepté. Dans



une étude sur sa stratégie eau depuis 1993 et datant d'octobre 2001, la Banque Mondiale tire la conclusion suivante.

Le combat pour la généralisation des aspects économiques et financiers de la politique des prix a largement été remporté dans la Banque, mais non dans les pays clients ou dans l'arène politique internationale. Un grand groupe d'acteurs extérieurs veut toujours continuer à conserver le prix social de l'eau, ce qui est difficile à gérer avec les directives de formules.^{xxvi}

Une partie du travail de relations publiques nécessaires à la promotion programme du recouvrement total des coûts et de la privatisation se fait au sein des nombreuses "organisations de partenariat" décrites ci-dessous.

Les partenariats de l'eau: la vente persuasive du programme des multinationales

Pour les grandes multinationales de l'eau, le FMI et la Banque Mondiale, il est devenu de plus en plus évident qu'une campagne de relations publiques stratégique et bien gérée sera nécessaire si on veut atteindre les objectifs de déréglementation, de transformation en matières premières et de privatisation des ressources en eau. A cette fin, la Banque Mondiale, en conjonction avec les grandes multinationales de l'eau et les agences de développement gouvernementales, a déployé toute une panoplie d'organismes internationaux. Le Partenariat Mondial pour l'Eau et le Conseil Mondial de l'Eau sont les plus remarquables de ces organismes, avec des programmes de travail substantiels, des conférences, des conseils consultatifs, des groupes de travail, des programmes mondiaux, des déclarations de vision, et des publications tapageuses.

Le Comité Consultatif du Partenariat Mondial pour l'Eau comprend des représentants de la Banque Mondiale et de Suez, ainsi que des représentants des

secteurs gouvernementaux, universitaires et des ONG. Parmi les organisations fondatrices du Conseil Mondial de l'Eau figurent l'Agence Internationale pour le Développement, du Canada, Suez, le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'UNESCO, et d'autres. L'ancien Directeur Général du FMI, Michel Camdessus, dirige le groupe des distingués experts financiers.

Il y a aussi des partenariats régionaux tels que le Partenariat des Services des Eaux Africains pour le Renforcement des Capacités et des partenariats bilatéraux tels que le Programme Eau et Assainissement PNUD/Banque Mondiale - le plus ancien des partenariats mondiaux pour l'eau. Un grand nombre d'"organisations de partenariat," en particulier le Partenariat Mondial pour l'Eau et le Conseil Mondial de l'Eau luttent pour la co-optation des principes et déclarations des ONG concernant la durabilité de l'environnement, la participation locale, et le genre tout en promouvant le concept-clé selon lequel l'eau est un bien économique qui doit être évalué sur la base d'un prix de marché commercial.

Le Partenariat Mondial pour l'Eau, le Conseil Mondial de l'Eau et la Banque Mondiale s'appuient tous sur les Principes de Dublin pour guider leurs politiques et leurs stratégies. Les Principes de Dublin, qui tirent leur origine de la Conférence de Dublin de 1992 sur l'Eau et l'Environnement reconnaissent que l'eau potable est une ressource finie et précieuse, essentielle à la pérennité de la vie, du développement et de l'environnement. Cependant, les Principes de Dublin en tirent ensuite la conclusion que dans tous ses usages concurrents, l'eau a une valeur économique et doit être reconnue comme bien économique. Les Principes de Dublin continuent à susciter un débat exhaustif sur le concept de l'eau comme bien économique et le concept opposé de l'eau comme bien social et droit humain. Et, ce qui est encore plus important, l'implication pour les politiques publiques, de ce débat sur des cadre conceptuels contradictoires.

Conclusion

La Banque Mondiale continue à soutenir que la promotion de l'investissement extérieur, la privatisation et la libéralisation du commerce sont une bonne chose pour les pauvres. Cependant, il devient de plus en plus évident qu'il s'agit-là d'un programme de l'entreprise privée qui ne tient aucunement compte des intérêts de la majorité des populations des pays en développement. Le recouvrement total des coûts et la privatisation de l'eau n'accroissent pas l'accès des pauvres à l'eau potable et à un prix abordable. Le programme commun à la Banque Mondiale et aux multinationales de l'eau n'est qu'une autre illustration du fait que les intérêts privés l'emportent sur la satisfaction des besoins fondamentaux et la vie humaine, ainsi que sur la protection des droits du travail, du droit environnemental, et simplement des

droits humains. Il est inconvenant que les conditionnalités de la Banque Mondiale servent à la promotion d'opportunités d'affaires pour les investisseurs étrangers. Il faut immédiatement opérer les changements suivants:

- **L'aide ne doit plus être liée.** Les prêts de la Banque Mondiale ne doivent plus imposer des conditionnalités de recouvrement total des coûts ou de privatisation de l'eau
- **Faire de la santé publique la priorité.** Plutôt que le recouvrement total des coûts et la privatisation de l'eau, l'objectif des subventions et prêts de la Banque Mondiale doit être l'accroissement de l'accès aux services des eaux et de l'assainissement dans les zones à bas revenus et mal desservies.

APPENDICE A: Projets approuvés pour Assistance en Prêts de la Banque Mondiale pour l'exercice fiscal 2001 (Eau et Assainissement)

Région/Pays	Nom du Projet	Montant du prêt (US\$m)	Conditionnalités/Objectifs du Prêt
Amérique Latine et Caraïbes			
Equateur	Villages et petites villes rurales Projet Approvisionnement en eau et assainissement	32	Réforme sectorielle et développement Institutionnel: restructuration en appui à la décentralisation, renforcement des autorités municipales, ONG et prestataires de services du secteur public. Formation de l'association des utilisateurs de l'eau (juntas).
Uruguay	Projet d'assistance technique Modernisation du secteur public	6	Mise en œuvre de lois et règlements pour l'attribution de licences aux exploitants. Révision des <i>tarifs et subventions</i> . Préparation de concessions de taille moyenne. Identification de projets pour <i>participation potentielle du secteur privé</i> ; Formation à la gestion des concessions.
Afrique sudsaharienne			
Burkina Faso	Projet Approvisionnement en eau Ouagadougou	70	Utilisation du recouvrement des coûts , réajustements des tarifs de l'eau et de l'assainissement. Renforcement de l'ONEA (Organisation Nationale de l'Eau et de l'Assainissement) et du Ministère de l'Hydraulique par la fourniture d'assistance technique, de matériels et de formation. Introduction de la participation du secteur privé dans le secteur.
Comoros	Projet Infrastructure Eau et Environnement	11.4	Amélioration des infrastructures d'hydrauliques urbaines. Développement et mise en œuvre d'un système efficace, efficient et durable de gestion de l'eau et de recouvrement des coûts . Financement du recrutement de consultants publics pour assister dans la sélection et la gestion d'un exploitant privé et changer la culture de la gratuité de l'eau.
Niger	Projet Approvisionnement en eau	48	Réhabilitation et extension du système et promotion de la participation du secteur privé . Projet visant à assurer la pérennité du secteur de l'hydraulique urbaine après la privatisation . Mise en œuvre d'un tarif approprié, et meilleures approches commerciales et financières cités comme étant probablement à même d'assurer la pérennité financière du secteur.
Sénégal	Projet Approvisionnement en eau à long terme	125	Restructuration du cadre institutionnel et réglementaire du secteur pour l'adapter aux contrats des exploitants privés . Poursuite de l'institution d'une politique de tarif pour le recouvrement des coûts .

continué....

<i>Europe et Asie Centrale</i>			
Macédoine Ancienne R. Yougoslave	Projet Amélioration du secteur public eau	29.3	Amélioration de l'efficacité opérationnelle de Skopje Vodovod, la plus grande structure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées du pays, à travers un contrat de bail avec le secteur privé , pour s'attaquer aux problèmes institutionnels, techniques, commerciaux et financiers. Les contrats de bail exigent absolument le recouvrement des coûts d'investissement au cours de la vie économique du projet.
F. de Russie	Projet Municipal eau et eaux usées	122.5	Mise en œuvre de réformes commerciales et institutionnelles pour améliorer le système. Mise en œuvre de réformes techniques et commerciales. Réduction des coûts d'exploitation, amélioration de la qualité du service. Parmi les conditions nécessaires à la pérennité, figurent l'accroissement de l'efficacité générale, l'introduction de tarifs favorables au recouvrement des coûts et des améliorations dans la collecte des revenus.
Ukraine	Projet Municipal eau et eaux usées Odessa et Lviv	24.3	Investissement dans la réhabilitation et l'amélioration de l'efficacité des structures existantes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Focalisation sur les mesures de recouvrement des coûts telles que l'installation de compteurs et la réduction des pertes d'eau entre autres.
<i>Asie du Sud</i>			
Inde	Approvisionnement en eau des zones rurales et Assainissement de L'environnement Kerala	65.5	Décentralisation des résultats et responsabilisation des autorités locales en matière d'approvisionnement en eau et assainissement des zones rurales et transfert de tous les petits projets d'approvisionnement aux Gram <i>panchayats</i> (gouvernements villageois) avec pouvoirs conjoints de collecte et de recouvrement des coûts de services. Pour atteindre la pérennité financière, les projets doivent démontrer leur capacité à faire du recouvrement des coûts au moins partiels.
<i>Moyen Orient/Afrique du Nord</i>			
R. du Yemen	Projet approvisionnement en eau et assainissement des zones rurales	20	Mise en place d'une stratégie d'approvisionnement en eau et assainissement des zones rurales (SAEAZR.) Expérimentation de méthodes décentralisées de participation communautaire et basées sur la demande. Expansion de la couverture des services SAEAZR avec des structures pérennes de fourniture d'eau potable et de services adéquats d'assainissement.

- ⁱ Site web du PNUD: www.undp.org/poverty/initiatives/wider/wiid.htm
- ⁱⁱ En fait, il s'agit de la période des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale. Quant à la mondialisation ou globalisation, il s'agit d'un terme vague souvent utilisé dans le sens d'une remise à l'ordre du jour d'une économie de l'offre.
- ⁱⁱⁱ Centre de Recherche sur les Politiques Economiques, Carte de Score sur la Globalisation, www.cepr.net/pressreleases/scorcardpr.htm
- ^{iv} Mason, E et Asher R. *La Banque Mondiale depuis Bretton Woods*. The Brookings Institute, Washington, D.C., 1973, p.190.
- ^v Public Services International Research Unit, www.psiru.org
- ^{vi} Organisation Mondiale de la Santé. Bulletin d'Information sur l'Eau et l'Assainissement #112. www.who.int/inffs/enfact/fact112.htm
- ^{vii} Mission d'Enquête Internationale sur la Réforme du Secteur Eau au Ghana, Août 2002. <http://www.citizen.org/documents/factfindingmissionGhana.pdf>
- ^{viii} Cottle Edward, *L'Epidémie de The Cholera*. Réseau des Services de Développement Rural, Afrique du Sud <http://www.hst.org.za/images/pdf1.gif>
- ^{ix} The global water companies also see the U.S. market as a lucrative frontier. Some U.S. agencies view privatization as a substitute to public funding for water.
- ^x Bond P. Valuing water beyond "Just Price It:" costs and benefits of water for basic human and environmental needs. www.isodec.org.gh/Papers/valuing-water.pdf
- ^{xi} Statement of Kal Gautan, executive director, UNICEF, statement at the World Summit on Sustainable Development, Johannesburg, South Africa, August 29, 2002.
- ^{xii} Haut Commissariat de l'ONU pour les Droits de l'Homme, *Rapport du Rapporteur Spécial sur le logement correct*, 58ème session, article 10, page 22.
- ^{xiii} Pour rapports détaillés, voir : www.psiru.org
- ^{xiv} Banque Mondiale "Rapport Annuel FY01 sur les Performances du Portefeuille," Rapport R2001-0216, décembre 21, 2001.
- ^{xv} Nouvelles et Notices, Initiative Défi de la Mondialisation, Washington, D.C., Vol. 2, No. 4, Printemps 2001 ou www.challenglobalization.org
- ^{xvi} Banque Mondiale, Prêt Appui à la Réduction de la Pauvreté pour l'Ouganda et le Burkina Faso, voir documents de prêt pour les deux pays à www.worldbank.org
- ^{xvii} Voir le site web: <http://www.ifc.org/about/basicfacts/basicfacts.html>
- ^{xviii} Groupe de la Banque Mondiale, Eau et Assainissement des zones urbaines www.worldbank.org/html/fpd/water/urban
- ^{xix} Voir site web <http://www.privatizationlink.com/>
- ^{xx} Voir site web <http://www.worldbank.org/icsid/about/main.htm>
- ^{xxi} Les mécanismes d'ajustement automatique établissent un lien entre les tarifs nationaux et les taux de change. Les multinationales étrangères de l'eau peuvent être payées en monnaie locale, mais vont insister pour avoir la valeur garantie en rapport avec le taux de change des monnaies fortes, ce qui tend à faire grimper les tarifs lors que les monnaies locales perdent leur valeur ou subissent une dévaluation.
- ^{xxii} Fond Monétaire International, Troisième Révision dans le cadre de la Facilité pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté et Requête d'Exemption des Critères de Performance, FMI, Washington, D.C., 14 juin, 2001, Appendice 1, Pièce jointe 1, p. 70.
- ^{xxiii} Banque Mondiale, *Un pont sur des Eaux Troubles: Evaluation de la Stratégie des Ressources en eau depuis 1993*. Département Evaluation des Opérations, Washington, D.C. 15 octobre, 2001, p. 21.
- ^{xxiv} Bond, Madubanya, Ngwane, Swatuk and Zandamela, Gestion de l'eau à la Bretton Woods en Afrique Australe, projet de document pour le Projet du Centre d'Etudes Sociales et du Développement sur le financement par les Donateurs, Université du Natal, Durban, 30 octobre, 2001.
- ^{xxv} Banque Mondiale, *Un pont sur des Eaux Troubles: Evaluation de la Stratégie des Ressources en eau depuis 1993*. Département Evaluation des Opérations, Washington, D.C. 15 octobre, 2001, p. 24.
- ^{xxvi} Banque Mondiale, *Un pont sur des Eaux Troubles: Evaluation de la Stratégie des Ressources en eau depuis 1993*. Département Evaluation des Opérations, Washington, D.C. 15 octobre, 2001, p. 24.



Public Citizen
Water for All

215 Pennsylvania Ave SE, Washington DC 20003 Ph. +1-202.546.4996

1615 Broadway 9th floor, Oakland, California 94612 Ph. +1-510.663.0888

www.wateractivist.org

e-mail: cmep@citizen.org

Public
Citizen